

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA SAVOIE**

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCES AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE
TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE**

(SESSION 2020)

Jeudi 16 janvier 2020

Spécialité : « Logistique et sécurité »

EPREUVE ECRITE

Une épreuve écrite à caractère professionnel portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.

(durée 1h30 ; coefficient 2)

LES CONSIGNES :

Vous composerez directement sur le sujet qui sera agrafé, dans son intégralité, à l'intérieur de votre copie.

Vous rédigerez vos réponses à l'encre bleue ou noire, et avec une encre non effaçable.

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité existante, ni signature, ni paraphe.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Le détail des calculs doit obligatoirement apparaître sur votre copie (la calculatrice est autorisée).

Le présent document est composé de 17 pages dont la page de garde.

Liste des documents joints au dossier :

Document n° 1 : Fiche « Travailler au froid », extraite du site « Travailler mieux », pages 14 et 15

Document n° 2 : Plan de l'école, page 16

Document n° 3 : Mobilier de l'école, page 17

SUJET :

QUESTION 1

(3,80 points)

Vous êtes adjoint technique affecté au magasin général de votre collectivité.

a/ Vous gérez les sorties de stock de papier A4 de votre collectivité. Expliquez en quoi consistent les différentes méthodes de gestion de stock.

Méthode	Définition
Méthode de réapprovisionnement mensuel de 10 ramettes :	
Méthode de gestion à point de commande, pour un stock minimum de 5 ramettes et un stock maximum de 15 ramettes :	
Méthode de « recomplètement » mensuel :	
Méthode de réapprovisionnement à la commande :	

b/ Vous réceptionnez les livraisons au quai de chargement et de déchargement en extérieur.

A l'aide du document n°1 (pages 14 et 15), indiquez quels sont les risques liés aux situations de travail au froid ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

c/ Quels sont les 2 facteurs climatiques à prendre en compte pour évaluer l'exposition au froid des agents ?

.....

.....

.....

.....

d/ Existe-t-il une température limite pour les travaux en extérieur et dans les locaux de travail ?

.....

.....

.....

.....

.....

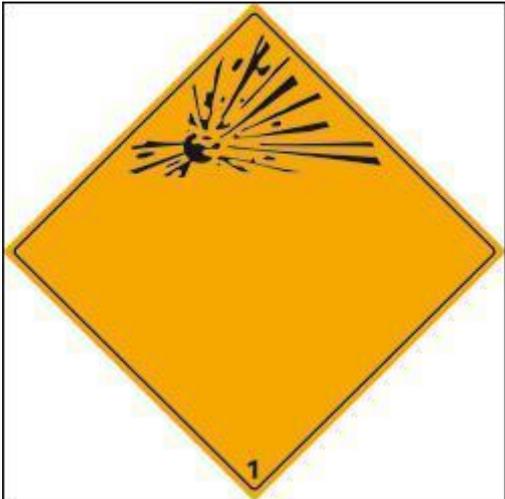
.....

QUESTION 2

(5 points)

Vous êtes chargé de mettre en œuvre le déplacement puis le stockage d'un stock de liquide inflammable conditionné en fûts de 159 litres.

a/ Voici des panneaux que l'on peut trouver sur un camion transportant des matières dangereuses. Indiquez leur signification :

	<p>Sur fond jaune :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Gaz inflammable non-toxique<input type="checkbox"/> Matières infectieuses<input type="checkbox"/> Radioactive<input type="checkbox"/> Explosif<input type="checkbox"/> Corrosif
	<p>Sur fond rouge :</p> <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Gaz toxique<input type="checkbox"/> Gaz inflammable non-toxique<input type="checkbox"/> Gaz inflammable<input type="checkbox"/> Spontanément inflammable<input type="checkbox"/> Solide inflammable



Sur fond jaune :

- Matières toxiques
- Matières infectieuses
- Matières comburantes
- Matières et objets dangereux
- Dégage du gaz inflammable au contact de l'eau



Sur fond blanc :

- Matières et objets dangereux
- Matières comburantes
- Matières infectieuses
- Matières toxiques
- Corrosif

b/ Le stock à déplacer représente un volume global de 3,18 m³. Combien cela représente-t-il de fûts ? Justifiez vos calculs.

.....

.....

.....

.....

c/ Le stockage est réalisé sur des racks supportant un poids maximum de 500 kg chacun. Combien de fûts pouvez-vous placer sur chaque rack si la masse volumique du produit est de 1000 kg/m³ ? Justifiez vos calculs.

.....

.....

.....

.....

d/ Citez 2 règles de stockage à respecter pour ce produit.

.....
.....
.....
.....

e/ Citez 2 mesures que vous mettriez en œuvre en cas de déversement accidentel de matière dangereuse.

.....
.....
.....
.....

f/ Vous devez posséder dans votre camion des extincteurs afin d'assurer la sécurité en cas d'incendie. Vous devez faire contrôler régulièrement vos extincteurs. Citez 2 vérifications à effectuer à chaque visite.

.....
.....
.....
.....

g/ A quelle périodicité, une maintenance légale doit être effectuée par une personne habilitée sur chaque appareil ?

.....
.....

QUESTION 3

(6 points)

a/ Vous devez déplacer du matériel d'une école le temps des travaux. A l'aide des documents 2 et 3, pages 16 et 17, calculez le volume total en m³ du mobilier à évacuer. Indiquez la formule utilisée pour calculer le volume.

.....
.....

b/ Remplissez le tableau :

Mobilier	Largeur en cm	Profondeur en m	Hauteur en mm	Volume en m ³ (arrondi à deux décimales)	Nombre de mobilier	Volume total
Bureaux	120	0.90	920			
Tables écolier	80	0.5	640			
Tables	200	1	720			
Chaises adulte	50	0.45	450			
Chaises écolier	40	0.32	320			
Armoires	200	0.6	2500			
Total						

Le volume total du mobilier est

c/ Calculez le volume total en m³ de la salle pédagogique.

Indiquez le détail du calcul utilisé pour calculer le volume.
(Lire attentivement le plan en veillant aux unités de mesures)

.....

d/ Calculez le volume total en m³ d'une salle de classe.

Indiquez le détail du calcul utilisé pour calculer le volume.

.....

e/ Calculez la surface au sol en m² du mobilier à évacuer le temps des travaux. Indiquez la formule utilisée pour calculer la surface.

.....

f/ Remplissez le tableau :

Mobilier	Largeur en cm	Profondeur en m	Hauteur en mm	Surface en m ² (arrondi à deux décimales)	Nombre de mobilier	Surface total
Bureaux	120	0.90	920			
Tables écolier	80	0.5	640			
Tables	200	1	720			
Chaises adulte	50	0.45	450			
Chaises écolier	40	0.32	320			
Armoires	200	0.6	2500			
Total						

La surface au sol est de

g/ Calculez la surface au sol occupée par le mobilier pendant les travaux.

Il a été validé de superposer les tables (pas plus d'une table sur l'autre) et que les chaises peuvent être empilées par 10, grâce à leur modularité.

Indiquez le détail des calculs pour calculer la surface.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

QUESTION 4

(3,20 points)

Vous devez accueillir au sein de votre magasin général un adjoint technique recruté par voie de mutation. Le responsable des services techniques vous charge de le sensibiliser aux règles d'utilisation des engins de plateformes élévatrices de personnel.

a/ Citez deux types d'engins de plateformes élévatrices de personnel. Un dessin peut être ajouté.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b/ La conduite des plateformes **mobiles** élévatrices de personnel (P.E.M.P) nécessite deux autorisations. Citez-les en précisant par qui elles sont délivrées.

Type d'autorisation	Qui la délivre ?

c/ Citez les deux principaux risques liés à l'utilisation des P.E.M.P.

.....

.....

.....

.....

d/ Indiquez à côté de chaque photographie ci-après, quelles sont les P.E.M.P. et quels sont les appareils de levage et de manutention (photographies pages 10,11 et 12).



.....



.....



.....



.....



.....



.....

QUESTION 5

(2 points)

Référent bureautique de votre collectivité, vous répondez aux questions d'un agent qui débute une formation informatique.

Barrez les mauvaises réponses dans les questions ci-dessous (une seule bonne réponse possible) :

a/ Qu'est-ce qu'internet ? (0,25 point)

- 1- C'est un système d'exploitation.
- 2- C'est un navigateur.
- 3- C'est un réseau informatique mondial.
- 4- C'est un moteur de recherche.
- 5- C'est une toile de liens hypertexte.

b/ Que peut-on dire de la mémoire vive d'un ordinateur ? (0,25 point)

- 1- C'est une mémoire de stockage.
- 2- C'est une mémoire de travail pour les applications en cours d'exécution
- 3- C'est une mémoire délocalisée
- 4- C'est une mémoire volatile

c/ Lorsque le contenu d'un document est confidentiel, que peut-on faire pour éviter toute indiscretion ? (0,25 point)

- 1- Mettre le fichier en lecture seule
- 2- Protéger le fichier en écriture par un mot de passe
- 3- Protéger le fichier en lecture par un mot de passe
- 4- Convertir le fichier au format PDF

d/ Qu'est-ce qu'un cheval de Troie ? (0,25 point)

- 1- C'est un virus qui se propage d'un ordinateur à un autre
- 2- C'est un logiciel qui dissimule un logiciel malveillant
- 3- C'est un matériel qui permet de se connecter à une passerelle
- 4- C'est une protection contre les intrusions de pirates informatiques

e/ Qu'est-ce qu'une TIC ? (0,25 point)

- 1- C'est un virus transmis par le Net
- 2- C'est une nouvelle technologie, une nouvelle technique utilisée pour communiquer
- 3- C'est un matériel qui permet de faire passer la fibre optique
- 4- C'est un nouveau réseau intranet



Ministère du Travail

- [Santé au travail](#) > [Prévention des risques pour la santé au travail](#) > [Autres dangers et risques](#) > Froid Publié le 09.01.09 mise à jour 03.12.19

[Risques psycho-sociaux](#) [Santé au travail](#) [Travailler mieux](#)

Circulaire du 18 octobre 2018 relative à la prévention et à la gestion du froid

Données générales

En milieu professionnel, de nombreuses situations d'exposition au froid sont rencontrées et peuvent engendrer des risques plus ou moins graves.

Les situations d'exposition au froid le plus souvent rencontrées concernent :

- le travail dans un local ouvert ou non (entrepôts, entrepôts frigorifiques, abattoirs, conditionnement de produits frais ou surgelés, entretien ou réparation de chambre froide) ;
- le travail à l'extérieur (BTP, industrie des transports, etc.)

Quels sont les risques ?

Une exposition directe au froid cause principalement :

- des gelures plus ou moins importantes selon la sensibilité de la personne atteinte et son niveau d'exposition au froid ;
- des assouplissements ;
- des crampes ;
- de l'hypothermie (baisse de la température corporelle à moins de 35°C), caractérisée par l'apparition de frissons, fatigue, confusion ou perte de connaissance (dans des situations extrêmes, l'hypothermie peut entraîner un coma et même provoquer la mort).

L'exposition au froid peut aussi entraîner :

- une diminution de l'irrigation sanguine des doigts (appelé syndrome de Raynaud) caractérisée par la pâleur des doigts ;
- des douleurs d'intensité variable ;
- des [troubles musculo-squelettiques](#) occasionnés par un manque de repos suffisant, des postures extrêmes, des mouvements répétitifs.

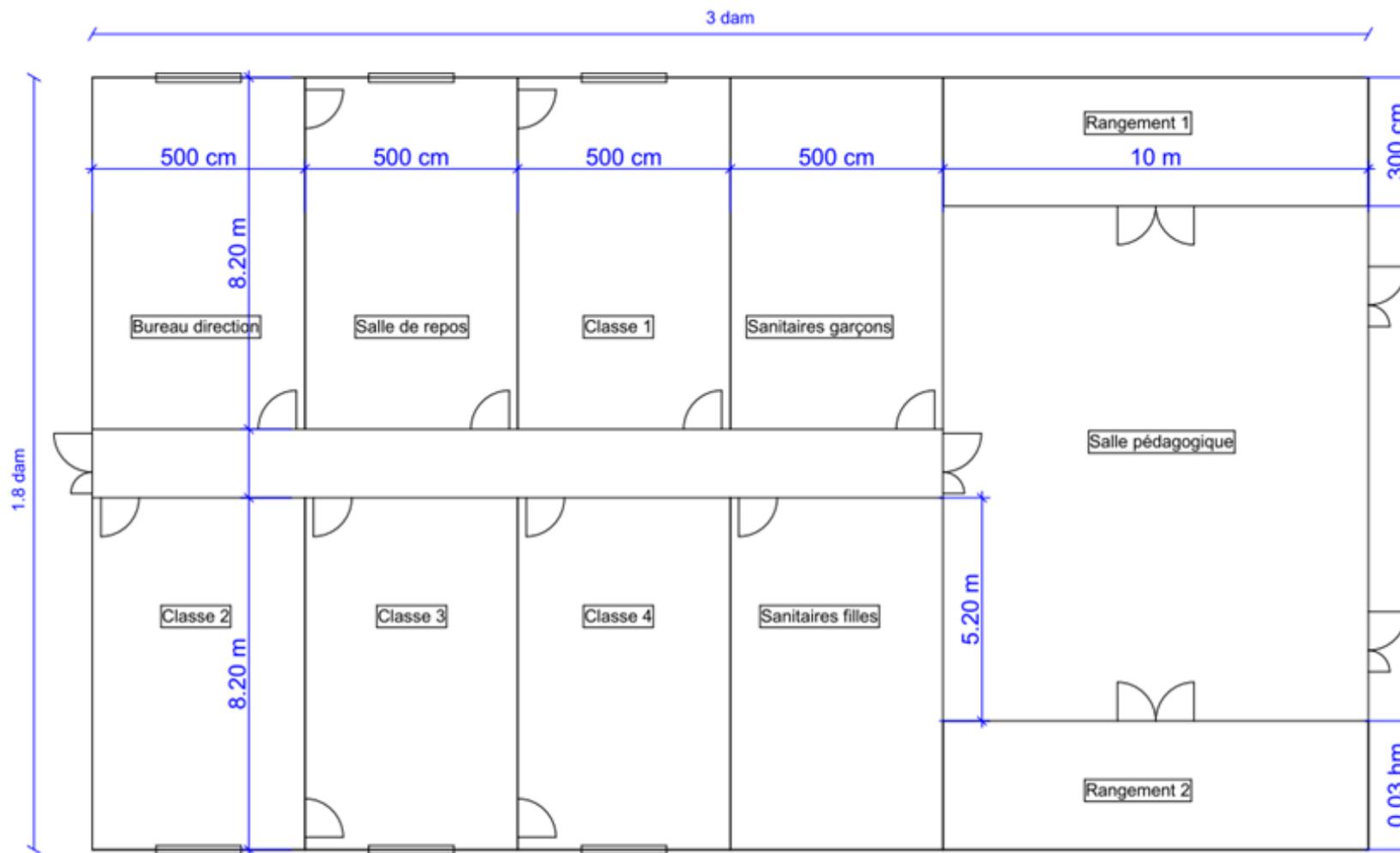
Les moyens de prévention

- Former (premier secours, premiers soins) et informer le personnel sur les risques liés au froid ;
- Mettre à disposition les équipements de protection individuelle adaptés et certifiés : gants, caleçons longs, pantalons et vestes isolants, surpantalons, chaussettes, bonnets ;
- Limiter le travail en zone froide et prévoir un régime de pause adapté (mise à disposition de boissons chaudes avec local de repos chauffé) ;
- Mettre à disposition des dispositifs localisés de chauffage pour les postes particulièrement exposés ;
- Eviter le travail isolé pour alerter les secours rapidement en cas de nécessité et éviter ainsi un retard de prise en charge sanitaire, sinon prévoir un système d'alarme en cas d'immobilité prolongée du travailleur ;
- Planifier le travail à l'extérieur en fonction des conditions météorologiques (BTP notamment).

Sources réglementaires

- Article R. 4225-1 sur l'aménagement des postes de travail extérieurs et notamment la protection des salariés contre les conditions atmosphériques.
- Article R. 4213-7 : les équipements et caractéristiques des locaux de travail sont conçus de manière à permettre l'adaptation de la température à l'organisme humain pendant le temps de travail, compte tenu des méthodes de travail et des contraintes physiques supportées par les travailleurs.
- Article R. 4213-8 les équipements et caractéristiques des locaux annexes aux locaux de travail, notamment des locaux sanitaires, de restauration et médicaux, sont conçus de manière à permettre l'adaptation de la température à la destination spécifique de ces locaux.
- Article R. 4223-13 : les locaux fermés affectés au travail sont chauffés pendant la saison froide et le chauffage fonctionne de manière à maintenir une température convenable et à ne donner lieu à aucune émanation délétère.
- Article R. 4223-15 : l'employeur prend, après avis du médecin du travail et du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel, toutes dispositions nécessaires pour assurer la protection des travailleurs contre le froid et les intempéries.

DOCUMENT n° 2 : Plan de l'école



Hauteur sous plafond : 2700 mm

DOCUMENT n° 3 : Mobilier de l'école

	Bureau	Table écolier	Table	Chaises Adulte	Chaises Enfant	Armoires
Bureau Direction	1			3		2
Salle des Professeurs			3	20		2
Classe 1	1	25			25	2
Classe 2	1	25			25	2
Classe 3	1	25			25	2
Classe 4	1	25			25	2
Salle pédagogique			1			4